

Bilan des Etats généraux des nuits parisiennes

Les premiers états généraux des Nuits parisiennes ont permis de dégager quelques pistes

Pour **Mao Péninou**, organisateur de ces rencontres qui se sont achevées samedi 13 novembre, "ces états généraux ont été un succès car ils ont permis de rapprocher les points de vue et de faire prendre conscience à chacun qu'il est tout à la fois fêtard et dormeur". Les associations de riverains se sont montrées moins convaincues.

Elisabeth Bourguinat, l'une des responsables du réseau de riverains "**Vivre Paris!**", a salué "le renforcement de la médiation" mais elle a souligné que les riverains "exaspérés" n'étaient pas prêts à "sacrifier leur sommeil pour les noctambules".

Une pétition à l'origine de ces états généraux

Les états généraux ont en tout cas permis à des interlocuteurs qui ne se parlaient pas de se rencontrer enfin, se félicite **Eric Labbé**, instigateur de la pétition "**Paris: quand la nuit meurt en silence**" lancée en octobre 2009 et qui avait fait du bruit jusqu'aux Etats-Unis. "C'est la pétition qui a déclenché tout ça. Alors au niveau symbolique, pour nous c'est clairement une victoire que la Mairie de Paris s'intéresse au sujet", nous a déclaré **Eric Labbé**. Signée par 1.200 personnes les premières 24 heures et par 16.000 personnes à ce jour, **la pétition pour sauver les nuits parisiennes** dénonçait la multiplication des fermetures administratives pour nuisances sonores. De fait, 119 établissements ont été provisoirement fermés en 2009 pour "tapages avec musique amplifiée" et "atteintes à la tranquillité publique constituées par des éclats de voix et des rires", selon les chiffres de la préfecture.

Les pistes dégagées lors des débats

Les 12 et 13 novembre, un millier de personnes - sociologues, urbanistes, élus, professionnels de la nuit et responsables de quartiers - ont débattu de la question à l'Hôtel de Ville et tenté de rapprocher les points de vue. Une vingtaine de mesures se sont dégagées, parmi lesquelles la création de commissions de concertation dans les arrondissements et la mise en place d'une médiation de rue (avec des clowns, un système qui a fait ses preuves à Barcelone) pour inciter les fêtards et les fumeurs à baisser le ton lorsqu'ils stationnent de nuit sur les trottoirs. Des subventions pour l'insonorisation des établissements de nuit, une campagne pour le respect du voisinage et un léger renfort des transports en commun nocturnes ont également été retenus.

Le point de vue de celui par qui tout est arrivé

S'il se félicite de ce début de dialogue, **Eric Labbé**, à l'origine de la pétition pour sauver les nuits parisiennes, est lucide: "les états généraux ne vont pas tout régler". Et d'abord parce que la médiation de rue "ne va pas être mise en place tout de suite." Pourtant il croit beaucoup à ces "cellules par arrondissement qui se réuniront dès qu'il y a des tensions. Cela changera la donne, on pourra régler beaucoup de problèmes de manière directe et efficace". Ensuite, Eric Labbé ne cache pas sa

déception sur la question des transports nocturnes, peu abordée selon lui. "On nous annonce des lignes de noctiliens supplémentaires mais j'aurais aimé que **Jean-Paul Huchon** (président du Conseil régional d'Ile-de-France) tienne ses engagements de campagne: faire rouler métros et RER toute la nuit les samedis". En attendant, **Eric Labbé lance du 17 au 22 novembre les Nuits Capitales avec la Ville de Paris**, une sorte de circuit déambulatoire et nocturne dans près de 70 lieux parisiens afin de reprendre goût à la fête et d'empêcher Paris de devenir un bonnet de nuit.

<http://culture.france2.fr/musique/actu/bilan-des-etats-generaux-des-nuits-parisiennes-65890806.html>